

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir, 46, rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N.º 339

Impreso en los Talleres de El Sotelo

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. Boron Dubard

Rédaction et Administration: 46, rue Maciel.

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campagne
Un mois	\$ 1 00	1 20
Trois mois	3 00	3 50
Six mois	5 50	6 50
Un an	10 00	10 50
Numéro du jour	\$ 0 01	
ancien	0 10	

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne portent que sur souscriptions payées d'avance.

Politiques.

Les délégués des trois partis qui se partagent les préférences de l'opinion publique ont, hier, après plusieurs jours de chômage, parvenu à se réunir pour déclarer que, tout bien considéré, l'accord électoral qu'ils avaient mission d'assurer est impossible ou qu'il doit être cherché, tout au moins, par des délégués plus ingénieux ou munis d'instructions plus conciliantes.

A dire vrai, ce résultat était prévu et le contraire nous eût surpris. Individuel ou collectif, l'égoïsme conduit toujours aux mêmes obstinations et aux mêmes haines. Nous disons haines car il est fatal qu'en tirant ainsi chacun de son côté, pour en avoir la meilleure part, la couverture, celle-ci finira par se déchirer, tomber en morceaux et en miettes, et laissera également à tous les compétiteurs.

L'heure est mal choisie pour de semblables entêtements. Si on n'y prend garde, on nous replongera bien vite dans une situation aussi désastreuse, sinon pire, que celle dont nous nous réjouissons tous d'être sortis par l'acte décisif du 10 février dernier.

Les nationalistes auraient dû d'entrer leurs exigences, les colorados seraient plus imprudents et plus imprudentes encore s'ils compromettaient par des résistances aveugles l'œuvre de restauration administrative, de réconciliation nationale, d'épuration et de progrès dont ils devraient être les champions les plus résolus et les plus généreux.

L'opinion impartiale ne comprendrait pas, elle condamnerait sans pitié les calculs qui tentent à subordonner le bien général aux mesquins intérêts et aux convoitises manifestement sordides dont peuvent être l'objet cinq ou six sièges de plus ou de moins au Parlement, alors que la majorité, quoi qu'on décide, reste acquise au parti qui la détient actuellement.

Puisqu'une transaction préalable s'impose encore, avant d'en arriver comme il convient à la pratique normale du suffrage ou l'électeur vote dans la plénitude de son droit sans s'inquiéter des proportions étudiées par les mathématiciens des divers partis, il convient que chacun apporte à cette œuvre de conciliation, un large esprit de désintéressement patri-que et une conception élevée des devoirs que la situation impose.

Avec nos confrères de *La Razón* et du *Siglo*, nous voulons espérer que les conférences seront reprises incessamment, soit par de nouveaux délégués, soit par des délégués munis d'instructions moins restrictives. Il serait également périlleux d'ajourner une solution conciliatrice ou d'y renoncer. Le pays, en effet, ne reprendra son plein essor d'activité et prospérité que le jour où on aura débarrassé de ces broussailles le terrain politique.

Courrier de Paris

ASSEZ!

Paris, 20 février.

Ne vous semble-t-il pas que tout ceci n'a que trop duré? Ça peut-être une crise plus douloureuse, plus humiliante pour notre patriotisme? Je ne parle pas de l'histoire initiale, cause première du trouble moral auquel depuis quinze jours est en proie notre pays. A cette histoire, à ses détails romanesques, con- fusions, contradictions, déconcertants, je ne veux ni toucher ni regarder. Je ne parle que de la crise elle-même, telle que nous la voyons se dérouler avec ses multiples incidents, avec sa physionomie lamentable, caractérisée par le désarroi des esprits et des âmes, d'où quiconque ne connaît pas notre impressionnabilité pourrait conclure que nous avons à jamais perdu l'énergie et le sang-froid.

J'appartiens à la presse et j'en ai toujours défendu la liberté. Mais si je n'ai jamais tenté de la maintenir cette liberté nécessaire, c'est aujourd'hui que les excès en apparence dé- clatants et dangereux. Au fond, toute la question se réduit à ceci: Sommes-nous en présence d'une erreur judiciaire? C'est improbable. Mais qui peut prononcer, qui, sinon la justice elle-même?

Des lors, ne semble-t-il pas qu'il convien- drait de la laisser pour-nous en ouvrir et de faire le silence autour de enquêtes auxquelles se livrent ses représentants? Une telle attitude ne serait-elle pas plus favorable au triomphe de la vérité que les raïnes déclamations et les récits enflés qu'on nous sert chaque matin et qui ne servent qu'à l'obscurcir?

Le milieu est que, d'une part, on s'est accoutumé à aggraver toutes les questions dont l'opinion publique est saisie, par d'extrêmes révérences qui ne témoignent le plus souvent que la fécondité imaginative de ceux qui les font. A ces révérences tout à tour pueriles et calomnieuses, la presse offre un débouché commode et facile. Elle-même s'applique trop souvent à flatter le goût du lecteur par les sautes pimentées et les coups de théâtre. Une fois entré dans cette voie, c'est à qui apportera les histoires les plus sensationnelles et l'opinion publique bientôt dévoyée ne sait plus que penser ni qui croire.

Ces choses sont si peu tolérables quand il s'agit de faits d'ordre privé, ne mettent en cause que l'honneur d'un homme ou sa bonne foi. Mais, quand il s'agit de l'honneur national, de la dignité des institutions, de la loyauté de tout un corps que nous sommes ac- coutumés à respecter et qui nous saurait con- server aucune autorité s'il était prouvé qu'il est indigne du respect que nous lui gardons ne sont-elles pas éminemment condamnables?

Le péril du scandale actuel c'est qu'il tend à faire suspecter le légendaire dévouement de l'armée et qu'il favorise les coupables desseins de ceux qui pour ruiner le régime actuel s'efforcent de le déshonorer dans tous ses rouages, un jour dans son personnel politique, un autre jour dans la magistrature ou encore dans le clergé, aujourd'hui dans l'armée.

Jusqu'à cette heure, elle avait été épargnée. L'admiration qu'elle nous inspire semblait faire reculer les fantômes du désordre, les pé- cheurs en ey trouble. Mais voici que mainte- nant, à la faveur de circonstances regrettables mais qu'il serait d'autant plus aisé d'éclaircir qu'on mettrait plus de calme à les examiner, on la jette à son tour dans la mêlée, avec l'espoir qu'elle en sortira amoindrie et dé- précée.

Un officier avait été convaincu de trahison. On nous donne maintenant à entendre qu'il a eu plus d'un imitateur et que notre corps d'officiers n'est que pourriture. Il est, on crie dans les rues de Paris: «Un panama mili- taire!»

Nous ne saurions protester avec trop d'é- nergie contre ces criminalités manœuvres, et quiconque a dans le cœur l'amour de la pa- trie protestera avec nous. Dans toute car- rière, il y a des brebis galeuses. Mais, de ce qu'il a fallu en chasser une du troupeau, s'ensuit-il que toutes soient contaminées? N'est-ce pas un attentat contre le pays que de laisser planer des soupçons sur ceux-là mêmes qui, au jour du danger, seraient ses premiers défenseurs et devraient conduire nos soldats à l'ennemi?

Ce qui ajoute à la gravité de cette crise, c'est qu'elle se déroule sous l'œil de l'étranger. Amis et adversaires du dehors en suivent les pé- ripéties, les premiers déconcertés et attristés, les seconds satisfaits comme ils le sont de tout ce qui révèle nos divisions intestines. Je n'in- siste pas, car je sais que je touche ici à des questions brûlantes, à toutes les questions que soulève le triple devoir auquel est tenue une grande nation envers ceux qui la haïssent, envers ses alliés, envers elle-même. Mais, n'en ai-je pas assez dit pour montrer ce que commandent à tous les patriotes ce devoir et l'honneur?

Où, ces choses ont assez duré et il est grand temps qu'on y mette un terme. Assez de scandales, assez de calomnies, assez de mé- pris versé sur ce qui est respectable, assez de défiances répandues! C'est la grandeur même de la patrie qui est en jeu.

Pauvre France! Tu ne demandes cependant qu'à vivre en paix, à travailler, à développer les éléments de richesse et de prospérité que tu portes en toi. Tu as connu les jours som- bres, les périls, les angoisses! Après tant d'é- preuves, n'as-tu pas droit au respect? Que souhaites-tu, sinon de te l'assurer et d'en jouir? En serais-tu éternellement privé par le déchirement des passions irritantes, par les conflits qui éclatent à toute heure sous tes yeux alarmés, par cette guerre civile des es- prits et des cœurs qui est notre mal? Et tu condamnes, quand tu te crois sortie d'une crise, à tomber dans une autre? Seras-tu éter- nellement la proie de ceux qui exploitent les malheurs! Il dépend de toi cependant de dé- jouer leurs manœuvres. Il te suffirait de fer- mer l'oreille à leurs excitations. Ferme-la donc. Marche dans ta voie, poursuis ta tâche et si quelque ordures se trouve sous tes pas, repousse-la du pied et passe.

Ernest Daudet.

Logomachie politique

M. Ranc consacre un long article à deux mots qu'il voudrait voir disparaître de la lan- gue française: opportuniste et intransigeant. Et, comme argument, il cite lui-même. En 1881, dit-il, écrivait dans le *Voltairre*:

Le mot (opportuniste), nous arrive du concile. On se souvient que l'évêque Dupanloup et les autres adversaires de l'infailibilité, tels que Dellinger, s'étaient déclarés non opportunistes ou, plus exactement, inopportunistes. Cela signifiait qu'ils ne jugeaient pas op- portun de proclamer le dogme nouveau. «In- transigeant» aussi est un exotisme. Ce sont les Espagnols qui nous ont envoyé ce qualificatif. Ni «opportuniste» ni «intransigeant» ne se trouvent dans Littré. L'un nous vient de Ro- me, l'autre d'Espagne. Si on pouvait les rem- placer par deux mots bien français, nous som- mes quelques-uns à qui cela ferait plaisir.

La République Française répond ainsi à l'ancien préfet de police de Gambetta à la dé- légation de Tours et du Bordeaux:

M. Ranc, qui n'a point changé d'avis depuis 1881, tout au moins en matière de linguis- tique, demande qu'on retire de la circulation deux mots qui ne correspondent plus à aucun état.

Nous ne discuterons pas l'opportunité de la suppression ou du maintien des deux adjectifs qui ennuiant M. Ranc. Mais nous nous permettons de lui faire observer que le vin seul se bonifie en vieillissant et qu'une erreur, en 1881, ne constitue pas une preuve en 1897. M. Ranc s'est trompé lors- qu'il écrivait, en 1881, qu'il n'y avait ni opportuniste ni intransigeant ne se trouvent dans Littré. Il s'y tromperait depuis sept ans. Le cinquième volume de cet admirable dictionnaire «Dictionnaire de la langue française», par E. Littré, «Supplément». Paris, Hachette et Cie, 1877, contient à la page 201, col. I, les mots «intransigeance» et «intransigent»; on trouve «opportuniste» et «opportuniste» dans le même volume, à la première colonne de la page 248.

Comme autorités, Littré cite le fragment d'un discours de M. Jules Simon, paru dans le *Journal Officiel*, du 26 janvier 1875 et un autre fragment du *Journal Officiel*, du 13 juillet 1870, sans désignation d'auteur.

Il y a donc vingt ans que Littré enregistra les deux termes en question.

Pourrions-nous ajouter quelques mots ou mieux quelques souvenirs personnels? Nous ne pouvons guère préciser l'année, mais c'est bien en 1871, croyons-nous. Il y eut à Mar- seille, à cette époque, une réunion donnée par Gambetta à ce Palais Irigoyen de la rue de la République, qui est aujourd'hui qu'on entre- voit d'épicerie.

Gambetta recommandait la modération aux républicains, les suppliait de choisir et d'at- tendre le moment opportuniste pour mettre

nettement à jour leurs justes revendications. Et comme le mot opportuniste revenait sans cesse dans son discours, le docteur Bouquet, qui représentait la parti radical, interrompit le tribun: «Opportuniste! opportuniste! dit-il. Mais alors vous n'êtes qu'un opportuniste!» Gam- betta saisit le mot au bond; car, sans doute, il le frappa par son originalité: «Vous dites opportuniste! Oui, je suis un opportuniste puisque je veux la République avec passion! Oui, je suis un opportuniste, etc... Vous voyez d'ici le superbe développement à la Gambetta. Le lendemain un parti était baptisé et le mot courait dans toute la France, porté dans les plus des journaux.

Quant au mot «intransigent», il a été in- troduit dans la langue politique par Alfred Na- quel qui l'emprunta à l'Espagne, pour l'op- poser au mot opportuniste.

Sirène rasante, d'après le *Domino*:
Un des invités se dirige discrètement vers la porte au moment où l'on hisse sur le ta- boret du piano un petit prodige de quatre ans, qui va exécuter, annonce-t-on, le «Pays le plus beau»
— Vous partez? lui dit un ami.
— Oui... l'air de ce pays-là ne me vaut rien!

QUAND JE SONGE

Quand je songe qu'un jour, sous des faces ri- ches, Nous serons deux vieillards à l'âme obscure et lente, Marchant à pas tremblants, parlant à voix tremblante, Cherchant de rares mots pour de rares idées,

Quand je vois que l'amour qui hors de nous ra- jonne, Qui nourrit nos regards, éclaire nos sourires, Et ravit nos esprits en surhumains délirs, Où le sang, comme un vin ensoleillé bouil- lonne,

Ne sera plus qu'un point tout au fond de notre être, Où la faible mémoire en titonnant pénètre, La dernière étincelle en nos corps presque éteints,

Je pense à ces Anciens qu'une mort volontaire Restituait entiers et libres à la terre, Dédaignant de l'effort des ans et des destins.

J. de la Bastide.

LE PROCÈS ZOLA

Le général Gonse a été chargé de recher- cher si les documents figurant au bordereau avaient pu être copiés pour Esterhazy.

Il était impossible, sans divulguer le secret de nos recherches, de s'adresser à beaucoup de personnes.

Je n'en ai interrogé qu'une, M. Dulan. Il m'a dit qu'on lui avait fait copier des choses insignifiantes.

J'ai déjà la conviction qu'Esterhazy était l'auteur du bordereau. A ce moment parut l'article du *l'Éclair*. Au ministère, je vis qu'on pouvait penser que j'étais l'auteur d'une in- discrétion commise. Je demandai une enquête; on ne la fit pas.

Le *Matin* publia alors un fac-similé du bor- dereau, mais en omettant le fac-similé des lignes écrites par Dreyfus sous la dictée du co- lonel du Paty de Clam.

Il y eut, à la suite de ces publications, une certaine gêne au ministère. On annonça l'inter- rogation Castelin, et le 16 novembre j'ai reçu l'ordre de partir en mission. On m'a fait voyager ainsi jusqu'à Gabès.

A ce moment même, on me prévenait que le commandant Esterhazy était à Paris et qu'il avait une attitude extraordinaire. On l'avait vu courir sous la pluie comme un fou. Une let- tre anonyme m'avait prévenu.

Quant à moi, on ouvrait mes lettres. J'ai vu chez le général de Pellieux la copie d'une de ces lettres prise par un brave garçon que j'avais fait entrer comme secrétaire chez Mlle de Comminges.

Le colonel Picquart raconte ensuite qu'il a reçu à Tunis une dépêche signée «Speranza». Cette dépêche, nous la connaissons; c'est celle où il est question du demi-Dieu. Il la renvoya au colonel Henry avec une note un peu vive.

Je voudrais bien, dit-il, que l'on dise une fois pour toutes que je ne suis plus à la tête du service des renseignements. Je n'ai, d'ailleurs, pas à en rougir; mais je voudrais bien que l'on éclaircisse les mensonges et les mystères qui m'enlourant depuis mon dé- part.

Le colonel Henry lui répondit que cette ex- plication était bien simple et que cela signifi- quait qu'il s'était rendu coupable de tentative de subordination de deux témoins au ministère. Et c'était une allusion à commandant Lauth et à l'adjudant Grébillin.

Le colonel Picquart revint donc à Paris; il eut une entrevue avec M. Lelouis, comme ami et comme conseil; il le mit au courant de la situation, et, pour sa défense, lui remit qua- torze lettres du général dont deux viennent d'être publiées par les journaux.

Ces lettres ont été publiées contre mon gré, dit M. Picquart: j'en ai détruit d'autres qui avaient trait uniquement au service. Bref, M. Lelouis a cru devoir publier ces lettres, et je l'approuve.

De retour à Tunis, le colonel Picquart fut très surpris de certaines questions étranges et singulières que lui posait l'autorité militaire. On lui demanda s'il n'avait pas perdu des pièces chez des femmes.

Puis, le même jour, il reçut trois lettres on télégrammes. D'abord, une lettre d'Esterhazy qui se plaignait de l'enquête dirigée contre lui

et de la façon dont on s'était procuré des spé- cimens de son écriture. C'était une demande d'explications. Il y avait aussi un télégram- me signé Speranza, où il était question du demi-Dieu, et un second télégramme signé blanche, disant: «On a la preuve que le bleu a été fabriqué par Georges.»

Ces deux télégrammes me semblaient in- compréhensibles; mais je fis ce rapproche- ment que la lettre d'Esterhazy et le télégram- me où il était question du demi-Dieu m'é- taient envoyés à Tunis, alors que ma garnison était à Sousses, et tous deux portaient comme suscription mon nom écrit sans c. Je fis donc du rapprochement; mais, dans mon embar- ras, je portai immédiatement ces trois pièces à mes chefs à Tunis.

Une des trois remarques que je fis, c'est que depuis un certain temps je ne recevais plus de lettres, pas même de ma famille.

Je fus, sur ces entrefaites, rappelé à Paris pour l'enquête du général de Pellieux. Il y eut deux séances. Le général examina toutes les pièces qui avaient été saisies chez moi rue Yvon-Villars, à la suite, je crois, d'une lettre anonyme; mais on ne trouva rien, car je n'avais pas l'habitude d'emporter chez moi des choses concernant le service; on avait saisi seulement une lettre de Mlle de Com- minges. Je dois dire que les renseignements fournis sur moi au général de Pellieux me pa- raissent singuliers.

J'étais soupçonné de me livrer, à l'hypno- tisme, aux tables tournantes, au spiritisme, etc. Messieurs les jurés peuvent me croire, je n'ai jamais pu faire tourner une table.

M. le lieutenant-colonel Picquart répond alors aux reproches formulés contre lui dans le rapport Ravary.

— On m'a reproché, dit-il: l'«D'Avant» fait effacer, sur les photographies les traces de déchirure.

Il y avait pour cela deux raisons. Quand un document est, comme la carte télégramme, coupé en petits morceaux, la lecture en est malaisée. Il y a donc avantage à les réunir.

Mais la raison essentielle e- t que l'image de ces déchirures multiples aurait pu mettre sur la trace de la nature du document. Je roulais empêcher les indiscrétions.

Il y avait aussi un inconvénient à cela, car l'original restait.

Ça avait fait la même chose pour le bor- dereau.

On m'a reproché d'avoir suborné le com- mandant Lauth. Voilà ce qui s'est passé: Le commandant Lauth m'a dit: «Cette pièce n'a aucun caractère d'authenticité. Il faudrait le cachet de la poste. Vous pouvez bien té- moigner d'où elle vient si je réponds. — Oh! non. Je ne connais pas cette écriture», a-t-il répliqué.

Ça été tout, et nos rapports sont demeu- ré très intimes: j'ai diné chez lui quelques jours après.

On m'a accusé aussi d'avoir voulu faire apposer un timbre faux sur une lettre.

C'est un mensonge. Peut-être a-t-on en- tendu les paroles du commandant Lauth sur le cachet de la poste. On les aura dé- naturées.

J'aurais communiqué à M. Lelouis un document secret contenant ces mots: «Celle canaille de...»

Jamais je n'ai ouvert aucun dossier secret en présence de mon ami Lelouis. Je sais que le colonel Henry l'a affirmé devant le conseil de guerre. Mais il a été à cette incohérence la date du mois d'octobre. J'ignorais alors que Lelouis a été absent de Paris du 5 août au 7 novembre.

Si j'ai fait une perquisition chez Esterhazy, c'est sur l'avis de mes chefs et à un moment que je jugeais inopportuniste, après la publication des articles de *l'Éclair* et du *Matin*.

La déposition du colonel Picquart se termi- ne là. A peine a-t-il prononcé sa dernière phrase que des applaudissements éclatent dans la salle: «Vive Picquart!» crie-t-on de tous côtés. En vain de nombreuses protesta- tions se font-elles entendre. Il semble bien que le cri qui domine est: «Vive Picquart!»

En présence du tumulte, le président sus- pend l'audience.

PENDANT LA SUSPENSION

C'est du délire. Nous parlions de volcan et de lave, tout à l'heure. Elle coule, la lave, en flots noirs représentés par les robes d'ave- c, dans les couloirs ardoisant la salle d'audien- ce. Le créateur a voulu. Le feu est partout.

Quand le colonel Picquart sort de la salle, un groupe de jeunes stagiaires l'accablent. C'est le signal d'une manifestation tumultueuse peut-être sans exemple au Palais. Un grand nombre d'avocats protestent contre la pré- sence dans la salle contre l'attitude des con- frères et, disent-ils, de personnes portant indigne la robe. «Il faut, s'écrie un avocat, exiger de chacun de nous la prudence de sa qualité d'avocat et poursuivre les intrus pour port illégal de costume!»

De coup un groupe d'avocats se met à la recherche du bâtonnier. Soudain, on le voit déboucher de la galerie de la Sainte Chapelle, à la tête d'un cortège de toges. «Bravo, bâton- nier! Vive l'armée!» crient les avocats. Et tous les assistants, témoins ou journalistes, répé- tent: «Vive l'armée!»

Cependant M. Ployer, marchant en avant de ses confrères, qui se sont alignés sur deux rangs, s'avance vers les généraux Gonse et de Pellieux, qui se trouvent à l'entrée de la porte des témoins, et, en levant sa toque, dit à deux reprises: «Vive l'armée!»

Les généraux se découvrent à leur tour, et serrent la main à M. Ployer.

C'est alors une bruyante et longue ovation aux deux généraux et aux autres officiers pré- sents dans le vestibule de Harlay.

Cédant à l'impulsion des volontiers. Cette fois, c'est la toge et c'est un grand honneur pour elle dans les circonstances tra- giques où elle est mêlée—qui s'incline devant l'uniforme et qui, justement, l'accable com- me le symbole même, le symbole sacré de la patrie.

REPRISE DE L'AUDIENCE

Dès le début de la reprise, les incidents qui viennent de se produire ont leur explica- tion. Le président annonce:

— J'ai été prévenu que, dans l'auditoire, se tiennent en robe un certain nombre de per- sonnes qui n'ont pas le droit de la porter. Je les prie, qu'ils s'excusent avec M. le bâton- nier, les dispositions les plus sévères seront prises demain.

Puis, c'est un arrêt—pour n'en pas perdre l'habitude—reçu sur la question de savoir si Mlle de Bonlangy et Mlle de Comminges se- ront interrogées par un magistrat—puisque, malades elles ne peuvent venir aux assises.

La cour, qui a ordonné que les témoins dé- faillassent comparaitraient et parmi eux tous ces officiers dont il faut se féliciter d'avoir entendu les dépositions, reste logique avec elle-même, et, voulant toute la lumière com- patible avec les nécessités de la loi, décide que, par M. le juge d'instruction Bertulius, ces deux témoins seront interrogés à domi- cile.

Nous saurons donc si vraiment, comme l'a prétendu la défense, le témoignage de Mlle de Bonlangy est d'une importance capitale.

En attendant, le président fait revenir le colonel Picquart. M. Labori ayant annoncé qu'il avait un certain nombre de questions à lui poser.

On suivra attentivement cette dernière partie de l'audience. Elle contient les faits les plus graves du procès.

C'est donc M. Labori qui ouvre le feu.

— Quel est le rôle exact du chef du bu- reau des renseignements au ministère de la guerre?

R.—Il consiste à renseigner l'état-major sur toutes les affaires d'espionnage.

— Le témoin a-t-il été chargé de suivre le procès Dreyfus?

Le colonel Picquart hésite un instant et dit:

— J'aime mieux ne pas répondre.

M. Labori, reprenant:

— Existe-t-il un dossier au ministère de la guerre relatif à l'admissibilité de la culpabilité d'Esterhazy?

R.—Je n'en connais pas.

D.—A qui le colonel Picquart attribue-t-il les machinations dont il a été victime?

R.—Les agissements exercés contre moi avaient pour but de m'empêcher d'établir la culpabilité de Dreyfus.

D.—Dans ces machinations, le colonel Pic- quart a-t-il cru reconnaître la main d'Ester- hazy?

R.—Oui.

D.—Sa main seule ou celle de complices?

R.—Celle de complices plutôt, dépendant du ministère de la guerre.

— Qu'est-ce qui vous fait penser cela?

R.—C'est que des lettres qui m'ont été adres- sées contenaient des détails connus seulement des bureaux de la guerre.

On le voit, le colonel Picquart accuse net- tement ses anciens collègues d'avoir voulu le perdre par des moyens inavouables.

M. Labori, tenant à intéresser le jury au sort de son nouveau client, — car le voilà bien le défenseur du colonel Picquart, — lui pose un certain nombre de questions sur mission de Tunisie. On se rappelle que cette mission a été présentée par le général de Pellieux, à la précédente audience, comme sérieuse et, en même temps, fort honorable.

Voici comment le colonel Picquart l'appré- cie:

M. Labori. — Votre mission était-elle impor- tante?

Le colonel Picquart, après une légère hé- sitation. — Oh! pas indispensable.

D.—Mais l'objet de cette mission, le colo- nel l'a-t-il bien compris?

R.—J'ai mis un peu de bonne volonté pour la comprendre.

Et le colonel d'expliquer qu'après être allé à Nancy, ensuite dans le Midi, il s'était rendu enfin en Tunisie, ayant l'ordre de gagner Ga- bès et même d'aller au delà. Ici, le ministère de la guerre est accusé de rien moins que d'a- voir songé à se débarrasser du colonel Pic- quart.

D.—Le poste où on vous envoyait était-il dangereux?

R.—Dangereux... Je ne sais trop comment dire... Le général Leclerc, en tous cas, com- mandant en Tunisie, trouvait l'ordre extraor- dinaire... Enfin, le poste n'était pas des plus sûrs.

Un frémissement dans l'auditoire. C'est as- surément une protestation contre l'insinuation du colonel.

Cependant, M. Labori annonce qu'il entre- sur un nouveau domaine.

M. Labori. — Le colonel a-t-il été accusé d'in- discrétion. Est-ce lui qui a fait aux journaux certaines communications? S'est-il fait inter- vier?

R.—Sur ces deux questions, je réponds, non.

D.—A son retour de Tunisie, n'a-t-on pas pris certaines mesures pour l'empêcher de correspondre avec le public? Un officier ne de- vait-il pas le recevoir à sa descente du ba- teau?

R.—Oui. Seulement, l'officier chargé de cette mission ne m'a rejoint que lorsque j'étais déjà

LA REPUBLICANA
Gran manufactura á vapor de tabacos, cigarros y cigarrillos
DE
JULIO MAILHOS
Avenida General Rondeau 354 A 358, Depósito General y Oficinas:
Calle 18 de Julio núm. 47
MONTEVIDEO

ARMERIA DEL CAZADOR
CASA INTRODUCTORA
Armeria, Cuchilleria, Quincalleria y Plateria
VENTAS POR MAYOR Y MENOR
JUAN M. MAILHOS
Calle 18 de Julio esquina Andes—MONTEVIDEO
"L'UNION"



Compagnie d'Assurances Française contre l'incendie
(FONDÉE À PARIS, 15, RUE DE LA BANQUE EN 1828)
Sinistres payés depuis son établissement 202.000.000 de francs
CAPITAL ET GARANTIES 100.000.000 DE FRANCS
Direction particulière pour la République O. de l'Uruguay
169-CERRITO-169
MONTEVIDEO

NEURASTHENIA, HIPOCONDRIA, ENFERMEDADES NERVIOSAS,
Impotencia, Raquitismo, Tuberculosis huesosa y pulmonar,
ARTROSIS, RUMATISMOS, etc.
GLYCEROFOSFATO DE CAL DALLOZ
Medicamento por excelencia para estas afecciones. — Dosis: 1 ó 2 cucharadas de cada una de estas dosis.
PREP. J. DALLOZ, 22, Boulevard de la Chapelle, PARIS.
DEPOSITOS EN TODAS LAS FARMACIAS Y DRUGGERIAS

CARLOS SPANGENBERG & C. A.
CASA INTRODUCTORA
25 DE MAYO, 381 Y 383
MONTEVIDEO
Especialidad en Artículos de Muebleria y Tapiceria.—Tipos para Imprenta.—Papeles para
Imprenta y Litografías.—Cartones.—Artículos de Ferrería

Almidon
MACK
de doble Fuerza
Con esta nueva preparación se plancha con sorprendente rapidez, obteniendo un lustre y fuerza extraordinarios.
Se vende en todas las Procerías y Almacenes de Ultramarinos.
Único Fabricante-Inventor M. Mack, Urm. 115.
Únicos Depositarios para el Río de la Plata: STAUDT y C. Montevideo — Buenos Aires — Rosario — Montevideo — Gencra — Manchester — Berlin.

ULTIMA NOVEDAD
Perfumeria
DE
IXORA
DE
ED. PINAUD
PERFUMISTA
JABON.....IXORA
ESENCIA.....IXORA
AGUA de Tocador.....IXORA
POWDER.....IXORA
ACEITE para el Pelo.....IXORA
POLVOS de Arroz.....IXORA
COSMETICO.....IXORA
VINAGRE.....IXORA
37, BOULEVARD DE STRASBOURG, 37
PARIS

RESTAURANT DE PROVENCE
TRU PAR AUGUSTE GROBLIN—Grandes comodidades para viajeros
On prend des pensionnaires à prix très modérés.—Nourriture et logement 1 piastre 20 par jour.—Salons pour familles.—On porte à domicile.—A côté du Palais du gouvernement, à portée de tous les tramways, près du Théâtre Solís.
Ciudadela, 118, 150, 152 et 154

BAÑOS DEL TEMPLO
DE AUGUSTO GROBLIN
20 — CALLE CANELONES — 20
SE ATIENDEN TODAS LAS SOCIEDADES DE SOCORROS MUTUOS

PRECIOS CORRIENTES

	LEGO	DOCKA		LEGO	DOCKA
Baño higiénico, con ropa. . .	\$ 0.80	\$ 3.20	Baño sulfuroso, con ropa. . .	\$ 0.60	\$ 6.00
sin ropa. . .	0.24	2.60	sin ropa. . .	0.50	5.50
de almidon, con ropa. . .	0.40	4.20	de ducha escocesa, con		
sin ropa. . .	0.36	3.80	ropa. . .	0.43	3.66
de alfrecho, con ropa. . .	0.40	1.20	Idem idem, sin ropa. . .	0.30	3.00
sin ropa. . .	0.36	3.80	de ducha fría y lluvia,		
alcaldon, con ropa. . .	0.43	4.29	con ropa. . .	0.30	3.20
sin ropa. . .	0.36	3.80	Idem Idem idem, sin ropa	0.24	2.60

Feuilleton du "Courrier Franco-Oriental"
(259)
Du 19 Mars 1894

MEMOIRES DE M. GORON
Ancien chef de la police de sôreté

IV.—La Police de l'avenir
CHAPITRE V
LES ASSASSINS ANARCHISTES
Cette déclaration hypocrite lui valut d'ailleurs cette riposte du président, M. Commoys:—Vous préférez le conteur!
Tous les ténus qui, dans l'instruction, avaient déclaré que Marpeaux était un anarchiste, vinrent successivement se démentir.
La maîtresse de Marpeaux, une petite modeste qui avait dit que son amant était fort exalté, et répétait souvent: «Plus de bour-

geois! plus de magistrats! plus de policiers! vint dire qu'elle s'était trompée, que Marpeaux était un excellent garçon, qui était bien, bon, et qui ne lui parlait que de la réforme du système monétaire!
On rit beaucoup, dans la salle, mais l'effet était parti sur le jury.
Un camarade qui avait raconté que Marpeaux lui avait dit qu'il tuerait le premier agent qui essaierait de l'arrêter, rectifia sa déposition.
—S'il a dit cela, fit-il, c'était par forfanterie: Marpeaux était le meilleur homme du monde!
Enfin, Poullain, qui avait livré les secrets anarchistes de son compagnon, vint démentir tout ce qu'il avait dit.
Quand il apparut, entre deux gardes, à la cour d'assises, où la veille il avait été condamné à huit ans de travaux forcés, il promena sur l'assistance un sourire ironique, certain de l'effet qu'il allait produire, puis il dit:—Tout ce que j'ai raconté sur Marpeaux était faux. Il n'a jamais été anarchiste et il n'a jamais dit qu'il tuerait le premier agent de police qui l'arrêterait.

GRAN FABRICA A VAPOR DE CALZADOS
— DE —
Máximo Seré, Hermano y Ca.
Esta casa, especial en surtidos de campaña previene á su numerosa clientela y al público en general, que sus talleres funcionan con la regularidad suficiente para dar cumplimiento al pedido mas exigente
161, Calle Uruguay, 161—Montevideo

F. L. LEBET
Atelier de réparation en horlogerie, bijouterie et petite mécanique
Règlage et observation de chronomètres de marine à l'heure astronomique
MEDAILLE D'OR
Diplôme d'honneur
la plus haute récompense
PARIS 1867
ZURICH 1883
PLUSIEURS BREVETS D'INVENTION
TRAVAUX GARANTIS
204 — Rue Général Liniers — 204

P. S. N. C.
The Pacific Steam Navigation Company
Línea quincenal de vapores entre Liverpool, Río de la Plata y el Pacífico
SALIDAS SUJETAS A MODIFICACION
EL VAPOR PAQUETE INGLES
O'RELLANA
Capitan: J. RICHARDS
Saldrá el 25 de Marzo de 1898
Para Río Janeiro, Bahia, Pernambuco, Lisbon, Coruña, (La Pallice La Rochelle) y Liverpool.
A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis á los pasajeros.
La Compañía expide pasajes para Vigo, Rivedes, Carril, Gijou, Coruña, Santander, Ferrol y Bilbao.
Todos los vapores llevan médico y enfermera; están iluminados á luz eléctrica y provistos de todas las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.

WILSON, SONS Y C. LIMITED
AGENTES
MONTEVIDEO
Calle 25 de Mayo 214
BUENOS AIRES
Reconquista 323
Río Janeiro, Santos, Bahia, Pernambuco y San Vicente C. V.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL
EN SIX VOLUMES
La Librairie Larousse a commencé le premier avril la publication d'un nouveau **DICIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE**, en six volumes, infiniment supérieur à tous les points de vue, aux ouvrages du même genre parus jusqu'ici.
Le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** contiendra
DEUX FOIS PLUS DE MATIÈRES ET DIX FOIS PLUS D'ILLUSTRATIONS
que les ouvrages similaires. Les facilités de paiement accordées en permettent l'acquisition à tout le monde.
Le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** formera 6 volumes en 4° imprimé sur trois colonnes, dans le même format que le grand **LAROUSSE**. Rédigé par des auteurs d'une grande compétence, bien proportionné dans toutes les parties, donnant sur chaque chose l'essentiel, il est fait sur le même plan que son illustre devancier. La richesse du vocabulaire sera incomparable: aucun mot de la langue ne sera omis, même les mots les plus nouveaux, l'argot, les mots étrangers qui se sont introduits peu à peu dans notre langue, les termes vulgaires, etc.
Les questions philosophiques, politiques, religieuses et sociales seront exposées avec l'impartialité la plus absolue.
L'illustration, d'une importance si capitale aujourd'hui dans un ouvrage de ce genre, est l'objet de soins tout particuliers.
Des milliers de gravures, exécutées spécialement pour le Dictionnaire, complètent le texte et le rendent plus aisément compréhensible.
Des portraits nombreux (innovation fort intéressante), dessinés d'après les documents les plus dignes de foi, fixent l'image des personnages illustres de tous les temps et de tous les pays.
Des tableaux synthétiques facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.
Enfin, des cartes en noir et en couleurs, soigneusement tenues à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.
MODE DE PUBLICATION
Le Larousse illustré, en 6 volumes, est publié par fascicules qui paraissent chaque semaine, depuis le 1er avril 1897. (Les souscripteurs pourront, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries de 10 fascicules ou par volumes, au fur et à mesure de l'apparition de chacun d'eux. Voir le B. Letin du souscription).
SOUSCRIPTION A FORFAIT:
40 piastres or en fascicules, en séries (10 fascicules) ou en volumes brochés.
50 piastres or en volumes reliés demi-chagrin.
Payable par semestre, en cinq versements égaux, le premier ayant lieu en souscrivant.
N. B.—La souscription a forfait garantit le souscripteur contre toute augmentation de prix, pendant la publication de l'ouvrage.
Remplir et signer le Bulletin de souscription ci-joint et l'adresser:
Administration du «Courrier Franco-Oriental», 40 Maciel.
MONTEVIDEO

En Casa de todos los Perfumistas y Peluqueros de Francia y del Extranjero
La VELOUTINE
Géme de J. J. J. J. J.
PREPAREE AL RESUMITO
PAR CH. FAY, PERFUMISTA
PARIS — 9, rue de la Paix, 9 — PARIS

Grand Vignoble du Parc Giot
PRECIOS CORRIENTES DE LOS VINOS DE 1897
A DOMICILIO, AL CONTADO, POR NO TENER COBRADORES
Una botellada de 200 litros sin casco \$ 21.00 sea el litro ó kilo \$ 0.12
Media " 100 " " " 12.50 " " " 0.12 5 mil
Cuarta " 50 " " " 6.50 " " " 0.13
Damasquina " 15 " " " 2.10 " " " 0.14
Vinagre de vino. " " " " " 0.20
Grapa. " " " " " 0.09
Toda diferencia en mas ó en menos se abonará ó se descontará al mismo precio.
Los casos se pagarán \$ 2.00 por botellada; \$ 1.00 por media; \$ 1.00 por cuarterola; \$ 0.60 por damasquina, y se abonará al mismo precio devolviéndolos en buen estado.
Un carruaje ad-hoc sale de la GRANJA GIOT todos los dias para el reparto en Montevideo.
POR ORDENES: GRANJA GIOT, núm. 2031, TELÉFONO LA COOPERATIVA.—AL COCHERO REPARTICION.
AL ESTABLECIMIENTO Y BODEGA
Se puede visitar la Bodega y probar los vinos
Se recoja hacer los pedidos con 3 ó 4 dias de anticipación y poner el vino de un caso, en una sola, en botellas ó damasquinas bien tapadas y acostadas para conservar la calidad del vino.

BORICINA MEISSONNIER
Desinfectante, Microbicida, Cicatrizante
NI TOXICA, NI CAUSTICA, NI IRRITANTE
Enfermedades de los Ojos, de las Oejas, de la Nariz, de la Laringe, de las Vías urinarias, Ginecología, Ulceras, Quemaduras, Heridas.
HIGIENE DE LA TOILETTE (cuidados íntimos)
La Boricina se emplea en polvo ó en solución.
Distributo: Paris, 17, Place Cudat. — Montevideo, BOTICA DEL SOL, Miguel Ray.

FERNET - BRANCA
Especialidad de Branca Hermanos de Milan
Los únicos que poseen el verdadero y genuino proceso
Medallas de oro y gran diploma de honor á las Exposiciones de Viena 1873, Venecia 1874, Filadelfia 1876, Sydney 1880, Melbourne 1881, Milan 1881, Niza 1883, Turin 1883, Amberes 1885, y muchas otras recompensas.
ULTIMAS RECOMPENSAS OBTENIDAS:
Grand Diploma de honor á la Exposición de Londres 1883 y Palermo 1882. Medallas de oro á las Exposiciones de Barcelona 1888 y Paris 1889. Medalla de oro á la Exposición Hato-Americana Génova 1892. Medalla de oro del Ministerio de Agricultura y Comercio Roma 1892.
MAXIMAS HONORIFICENCIAS
Únicos concesionarios para la América del Sur desde 1876.
CARLOS F. HOFER Y C. GÉNOVA
EL FERNET BRANCA es el licor mas higiénico conocido que extingue la sed, facilita la digestión, estimula el apetito, cura las fiebres intermitentes, el dolor de cabeza, mal terrenal del bégado, esplica mal del estómago, el licor vermínico, anti-colérico, anti-febril según está comprobado por cantidad de certificados médicos.—No se deje el público engañar por las falsas imitaciones que bajo varios nombres de FERNET empieza á presentarse, y pide legítima.
Fernet - Branca
Únicos introductores en las Repúblicas del Uruguay y Paraguay:
METZEN-VINCENTI Y C. — Montevideo
Debidamente apoderados para proceder con todo el rigor que acuerdan las leyes contra los falsificadores y contra los infractores á dicha concesión.—**MISIONES 84.**

Alors s'engagea entre le président et lui ce petit dialogue curieux:
Le Président.—Enfin, c'est bien lui qui vous accompagnait au bureau du poste?
Poullain.—Je n'en sais rien!
Le Président.—Qui donc alors a tué l'agent?
Poullain.—C'était un blond!
Le Président.—Un petit ou un grand?
Poullain.—Un grand comme moi.
Le Président.—Vous avez mal appris votre leçon. Marpeaux prétend que c'est un petit. Tenez, regardez ce contour: vous l'avez reconnu dans l'instruction, c'est bien le contour de Marpeaux?
Poullain.—Je ne le lui ai jamais vu!
Or, on avait saisi à Mazis une lettre que Marpeaux essayait de faire passer à son complice Poullain et dans laquelle il lui disait: «Je veux bien prendre à mon compte les vols de bicyclettes, mais il faut que tu dises que celui qui a tué l'agent Colson est un petit blond! sinon, je serai obligé de te charger la dette! Cette lettre fut lue à l'audience. Le maréchal était étonné, et les réactions des témoins n'en étaient que la conséquence. Néanmoins, l'esprit des jurés avait été frappé. L'avocat de Marpeaux sut avec une grande habileté tirer parti de la version du petit homme blond. Les jurés se laissèrent prendre à cette petite comédie, et Marpeaux obtint les circonstances atténuantes qui le sauvaient de la guillotine.
J'ai déjà expliqué qu'à la Sûreté on n'est pas partisan de la peine de mort; néanmoins, on trouva ce jour-là que les jurés, peut-être avaient estimé à une valeur intérieure la vie d'un de ces agents qui se dévouent avec tant d'abnégation pour défendre la société.
On condamna souvent à mort l'assassin d'une fille publique.
La comparaison était désobligeante.
Le plus curieux, c'est que, quelques jours après cette condamnation aux travaux forcés à perpétuité, qui était pour Marpeaux tout ce qu'il pouvait espérer de mieux, car il n'avait jamais songé à être acquitté: il revint au Palais de Justice pour un procès de correctionnel, où d'anciens camarades à lui étaient impliqués dans le traditionnel vol de bicyclettes.
Marpeaux, qui n'avait plus rien à risquer,

jeta son masque et s'amusa à effrayer l'auditoire par ses déclarations anarchistes.
Le président lui ayant demandé, à propos d'un incident de la Ligue des antipropriétaires, quel plaisir il éprouvait à dénoncer les maisons sans prévenir ceux qui les possédaient:
—C'est tout naturel, répondit Marpeaux d'un ton gouaillard, les maisons ont été construites par les travailleurs, par conséquent elles leur appartiennent, et il est juste qu'ils fassent de dans ce qui leur plaît.
Enfin, quand il se retira, il leva sa casquette, et, d'une voix sonore, lança le cri classique: «Vive l'anarchie!»
Le dernier criminel anarchiste dont je veux parler est bien connu, et a été commis quelques jours avant le meurtre de Colson, mais c'est peut-être, de toutes les affaires anarchistes, celle qui montre le mieux le véritable esprit des compagnons au moment où la propagande par le fait était à la mode, et on peut dire qu'elle est la synthèse de l'esprit anarchiste après le mouvement violent créé par Ravachol.
M. Georgewitch, ancien ministre plénipoten-

tiaire de Serbie à Paris, et qui venait d'être désigné par son gouvernement pour remplir les mêmes fonctions à Bucarest, était un homme d'habitudes extrêmement simples, qui avait coutume d'aller prendre ses repas au bouillon Duval de l'avenue de l'Opéra.
Le 13 novembre 1893, il venait d'achever de dîner vers huit heures du soir, et s'était levé pour prendre son pardessus: accablé à un porte-manteau, lorsqu'un individu, un tout jeune homme, de petite taille, qu'il connaissait, bondit sur lui et le frappa violemment à la poitrine.
Puis il prit la fuite avec une rapidité telle que personne n'eut le temps de songer à lui barrer le passage.
Il était déjà loin, quand on s'aperçut que le malheureux ministre de Serbie venait d'être victime d'une tentative d'assassinat.

(A suivre).